



Changer de responsable legal d un enfant mineur

Par **sladys**, le **28/06/2013** à **18:39**

bonjour,
je suis separé du pere de mon enfant et jai la garde exculsive de mon enfant ..lui il a un droit de partage des wek end et vacance scolaire cest une ordonnance faite par le juge aux affaires familiale quand on c est separé et il me verse une pension tout les mois... aujourd'hui mon enfants a 15 ans et pour des raisons personel je voudrais confier la garde a son pere des la rentrée prochaine .. je voudrais savoir quoi faire comme demarche pour mettre l'enfant a la garde de son pere ... faut il que j aille au tribunal ?
ou es que je peux le signaler par telephone directement en telephonant au tribunal,?
merci pour votre reponse

Par **cocotte1003**, le **29/06/2013** à **13:18**

Bonjour, il vous faut saisir le jaf au moins pour faire entériner l'accord amiable que vous allez passer avec le père. Pas besoin d'avocat, cordialement